

REGLEMENT TERRAIN WEST MECAPARK – SVAO 2024

PARTIE ENDURO / 4X4 / QUAD (FREE ZONE)

SITE SOUS VIDEO SURVEILLANCE

La zone enduro est un lieu dédié à la pratique de votre sport. Il est important de préserver cette zone naturelle pour pérenniser les activités enduro, quad et 4x4.

- Pour les véhicules non immatriculés, traverser la route **MOTEUR ETEINT**. L'utilisation ou la traversée d'une route à usage publique n'est pas autorisée à un véhicule non homologué.
- Port du casque obligatoire (et attaché), matériel de protection **OBLIGATOIRE (casque intégral, bottes, gants, protections)**.
- Interdiction de sortir de la zone privée délimitée : circulation interdite sur la route ou dans les chemins alentours (zones privées)
- Interdiction de quitter les chemins identifiés sur le site de pratique (*ne pas créer d'autres passages que ceux déjà existants*)
- Interdiction formelle de traverser / rouler ou franchir la rivière (L'oisilière) : des caméras de contrôle sont présentes sur le site.
- Interdiction de traverser l'étang central : respecter les interdictions sous peine d'exclusion.
- Ne pas écraser ou rouler volontairement sur des arbres, plantes ou arbustes
- Heures de pratiques : 9h – 12h00 et 14-18h. **Ne pas démarrer les moteurs en dehors de ces horaires.**
- Vitesse de circulation sur le parking limitée à 15 km/h, pas de **DRIFT** ni **WHEELINGS** sur le parking

Je soussigné (nom / prénom) reconnait adhérer pleinement au règlement intérieur du site de pratique et d'en respecter les règles,

Véhicule :

Date

Signature

Marque :

Modèle :

Couleur :

